

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Avril 2015 à 20h00

Président : M. DUSSART

Etaient présents : MM. JEUNIAUX, CANDELIER, PROCHWICZ, RICHARD, CARRE, GAUDIERE, GUY, POURNY, Mmes COURTEAUX, HENNON, LEFEBVRE, ISEBE.

Etaient absents excusés : M. CAPRON, excusé, ayant donné une procuration de vote à M. DUSSART
M. CARON, excusé.

Secrétaires de séance : M. JEUNIAUX

Date de Convocation : 09 Avril 2015

Date de la séance : 16 Avril 2015

Affichée le : 23 Avril 2015

Ordre du Jour :

I) L'ajout d'une délibération

M. le Maire demande l'ajout d'une délibération concernant :

- Une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) pour la parcelle AE 116

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, l'ajout d'une délibération.

II) Approbation du compte rendu du 09 Mars 2015

Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

iii) Délibérations :

✓ Compte de Gestion 2014

Présentation de M. DUSSART

Monsieur le Maire fait savoir que la comptabilité communale de l'exercice 2014 du 01 Janvier au 31 décembre 2014 est conforme au compte de gestion, établi par Madame le Receveur Municipal.

Par suite et sans observation, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte de gestion 2014 de la commune, conforme au compte administratif 2014.

20h10 : Arrivée de M. PROCHWICZ

✓ Compte Administratif 2014

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de voter le président pour le vote du compte administratif,

M. CANDELIER, adjoint chargé des finances, propose sa candidature.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents la candidature de M. CANDELIER en tant que président pour le vote du compte administratif.

M. CANDELIER présente le Compte Administratif 2014 comme suit :

- Section de fonctionnement

Dépenses : 394 631.36€

Recettes : 480 699.18€ Résultat de l'exercice 2014 en fonctionnement : 86 067.82€

- Section d'investissement

Dépenses : 60 371.95€

Recettes : 71 063.19€ Résultat de l'exercice 2014 en investissement : 10 691.24€

Le résultat de clôture au 31 décembre de l'année 2014 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : 401 974.19€

Section d'investissement : 27 088.41€

Suivant la réglementation en vigueur Monsieur le Maire se retire et Monsieur CANDELIER demande le vote du compte administratif 2014.

A l'unanimité des membres présents, le compte administratif est approuvé.

✓Affectation du Résultat

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2014 laissant apparaître un excédent de fonctionnement de 401 974.19€.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de fonctionnement 2014 pour la somme de 401 974.19€ comme suit :

- (002) Excédent antérieur reporté: 401 974.19€

✓Vote des 3 taxes

Le Conseil Municipal décide de maintenir et de voter les taux suivants de fiscalité locale pour l'année 2015 comme suit :

Taxe d'habitation : 19.09%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21.65%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39.98%

Permettant d'obtenir un produit fiscal brut attendu de 208 747.00€

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve les taxes ci-dessus inscrites.

✓Budget Primitif 2015

Monsieur CANDELIER présente le projet du budget primitif 2015 (dépenses et recettes) et le tableau des subventions allouées aux associations.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve le montant des subventions allouées aux associations comme suit :

| | | |
|-------|--------------------------|--------------|
| 65748 | AINES | 700€ |
| 65748 | ALCOOL ASSISTANCE | 200€ |
| 65748 | ANCIENS COMBATTANTS | 200€ |
| 65748 | CHASSEURS | 200€ |
| 65748 | ESV | 300€ |
| 65748 | COMITE ANIMATION Except) | 200€ |
| 65748 | COMITE ANIMATION | 1100€ |
| 65748 | AINES (except) | 300€ |
| 65748 | PECHE | 100€ |
| 65748 | CHEMINS DE PICARDIE | 50€ |
| 65748 | AUTRES | 1650€ |
| 65748 | TOTAL | 5000€ |

L'association MéloDanse ne percevra pas de subvention financière car l'utilisation des locaux de la salle communale est une subvention matérielle, elle continuera à en bénéficier.

La subvention annuelle de l'association APEVB et de la coopérative scolaire seront étudiée lors d'une prochaine réunion.

Un courrier sera envoyé aux présidents des associations les informant du montant et des éléments à fournir en mairie tels que :

- Compte de résultat, budget prévisionnel, nombre et répartition des adhérents.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2015 comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses = Recettes = **884 782.00€**

Section d'Investissement :

Dépenses = Recettes = **177 130.00€**

Le Budget Primitif 2015 est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture ainsi qu'à la permanence du vendredi après-midi.

✓ Encaissement des chèques : Remboursement Orange

Monsieur le Maire explique que la Ste Orange nous reverse la somme de 199.63€ concernant un remboursement d'avoir de téléphone.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des présents l'encaissement des chèques de remboursement de plusieurs avoirs de la Ste Orange suite à un trop versé sur les factures de téléphone Orange d'un montant total de 199.63€

✓ Association foncière de remembrement : Dissolution de l'association et transferts des biens fonciers et financiers

Monsieur le Maire explique que l'association foncière de remembrement de Vers sur selle, instituée par arrêté préfectoral du 20 octobre 1992 n'a pas d'activité et qu'il y a donc lieu de s'interroger sur l'opportunité de la dissoudre.

L'association dispose de biens fonciers, parcelles ZH 39, ZK 18 et ZL 12 pour une contenance globale de 10 ares 48 ca.

L'association dispose également de biens financiers pour un montant de 273.84€ au Compte de gestion 2014.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents la dissolution et le transfert des biens fonciers et financiers à la commune.

✓ Déclaration d'Intention d'Aliéner (Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)) : Parcelle AE n° 50

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître WAYMEL, notaire à Amiens (80) concernant la parcelle Section AE 50 située au n° 52 rue de Conty à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

✓ Déclaration d'Intention d'Aliéner (Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)) : Parcelle AE n° 116

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître MARTEL, notaire à Amiens (80) concernant la parcelle Section AE 116 située au n° 27 Rue de l'église à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

Ordre du Jour :

IV) Informations Vers sur Selle

➤ Présentation de M. DUSSART

- Lotissement

La société QUILLE serait intéressée par le projet de logements aidés et la Ste SIP pour les logements collectifs
Nous n'avons pas d'information sur la vente des parcelles individuelles.

- Côte de Vers

Le permis de construire de M. VANHERSECKE, est toujours en cours. Il faut amener l'eau et l'électricité. Pour la FDE80, la dépense doit être réalisée par la commune et réclamée ensuite au pétitionnaire.

- Association Parents d'Elèves

Avons reçu un courrier, synthèse de l'enquête faite auprès des parents sur la garderie, la cantine et les rythmes scolaires.

Les membres de l'association demandent une réunion avec les personnes concernées.

- Travaux rue Dufour

Pour l'instant, nous n'avons toujours pas reçu le projet pour les travaux.

- Déchets

Dans 5 communes, une collecte des bio-déchets a lieu le lundi complétée par des déchets verts (bac vert clair).

Amiens Métropole arrêtera cette collecte dans les 5 communes courant mai après la mise en place d'une benne à déchets verts qui devait arriver au 15 avril.

Une benne à papier devrait être à nouveau installée.

Tour de table

✓ **M. CARRE**

- Défibrillateur à la salle communale

A effectué un contrôle de l'appareil. Les électrodes de l'appareil sont à remplacer.

Pour une bonne utilisation, il faudrait afficher le mode d'emploi près de l'appareil ainsi que les numéros d'appel d'urgence. Le défibrillateur situé au stade de foot sera également vérifié.

✓ **M. JEUNIAUX**

- Réunion du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Doit fixer une date pour la prochaine réunion.

✓ **M. PROCHWICZ**

- Formation informatique

Une formation informatique niveau débutant a eu lieu à la salle multimédia avec environ 10 participants.

- Festivités

Un spectacle de guignol aura lieu sur le parking du groupe scolaire le vendredi 15 mai à 16h.

✓ **Mme COURTEAUX**

- Chasse aux œufs

Environ 30 enfants ont participé à la chasse aux œufs le mercredi 1^{er} avril dans une très bonne ambiance.

- Commission des fêtes

Une réunion de la commission des fêtes est prévue le vendredi 17 avril à 18h en mairie.

- Ecole

Suite au courrier reçu de l'association APEVB, il faut prévoir une réunion de la commission école.

✓ **Mme ISEBE**

- Vitesse

Constata une vitesse excessive et une conduite dangereuse de jeunes dans les rues du village.

✓ **M. DUSSART**

- Service de police

Les communes de Saleux, Salouel et Pont-de-Metz ont mutualisé leur service de police. Prendra contact avec les communes pour plus de renseignements (participation et tarif).

✓ **M. CARRE**

- Cimetière

A participé à une réunion de formation du cimetière organisée par l'Association des Maires de la Somme.

- Somme Fleurs

Environ 900m² de parcelles seront fleuries par des fleurs de jachère.

- Serre

Une serre a été installée au groupe scolaire, les enfants participent aux plantations encadrés par les aînés du village.

✓ **Mme LEFEBVRE**

- Compte rendu de Conseil

Les derniers comptes rendus de conseil ne sont pas accessibles sur le site.

M. PROCHWICZ, chargé du site, vérifiera la mise en ligne des comptes rendus manquants.

✓ **M. RICHARD**

- Chemin de la grimette

Demande s'il n'y a pas de problème de réseaux (eau, assainissement) car il y a peu de pression et de débit.

Les VRD sont gérés par Amiens Métropole.

✓ **Mme HENNON**

- Voirie

Une partie de la chaussée est abîmée rue Haudière à cause d'une fuite d'eau sur le domaine public.

Constata une vitesse excessive rue Emmanuel Bourgeois.

✓ **M. POURNY**

- *Stade de football*

A relancé les services de la métropole pour obtenir de la peinture pour le stade de foot.

Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le Mardi 26 Mai 2015

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 23h25